



**Conseil de  
Développement**

Pays de Lorient

## **LE DEVELOPPEMENT DU NUMERIQUE AU PAYS DE LORIENT**

**Avis du CDPL**

Août 2016





# SOMMAIRE

<b>Introduction : Une commande des élus au Conseil de Développement du Pays de Lorient</b>	<b>4</b>
<b>I. Objectifs et méthode retenue</b>	<b>5</b>
A. Objectif de l'étude	5
B. La méthode retenue : une démarche participative	5
<b>II. Le numérique : agir sans subir</b>	<b>7</b>
A. Une transition numérique en marche	7
B. L'importance d'une définition collective intégrant la société civile	8
C. Un impact sur l'emploi, l'accompagnement et la formation	9
<b>III. Le numérique au Pays de Lorient : quels défis pour demain ?</b>	<b>13</b>
A. Présentation de la soirée du CDPL organisée le 27 avril 2016	13
B. Résultats	14
<b>IV. Synthèse</b>	<b>17</b>
A. Un constat, des attentes	17
B. Proposition d'actions	17
<b>Conclusion</b>	<b>19</b>
<b>Annexes</b>	<b>20</b>
1. La saisine de Lorient Agglomération	20
2. La soirée CDPL du 27 avril 2016	21
<i>Le numérique au Pays de Lorient : Quels défis pour demain ?</i>	
3. Le groupe de travail : composition	25
<b>Références</b>	<b>26</b>

## UNE COMMANDE DES ÉLUS AU CDPL

En 2013, Lorient agglomération a souhaité élaborer un schéma de l'innovation du pays de Lorient. La réalisation en avait été confiée à Audelor en partenariat avec Lorient Technopole Innovations et les services de l'agglomération. Le Conseil de Développement du Pays de Lorient (CDPL) en vue de l'élaboration de propositions sur le thème de l'innovation sociale.

Un rapport de 16 pages a été remis et présenté en septembre 2013 aux élus de Lorient Agglomération. Il mettait en évidence dans les domaines du développement économique, du vivre ensemble et de la gouvernance du territoire :

- d'une part, un certain nombre de besoins de la société civile ;
- d'autre part, 43 propositions d'actions où le numérique prenait une place importante.

Le 7 octobre 2015, Lorient agglomération saisit le CDPL pour qu'il approfondisse le schéma territorial de l'innovation sur la question du numérique et de ses nouveaux usages et notamment sur « l'apport du numérique concernant la relation institutions et politiques publiques / citoyens » (cf texte de la saisine joint en annexe).

Le CDPL constitue l'une des formes d'expression de la démocratie locale, un outil d'échanges, de dialogues, de réflexion et de production d'idées au service du Pays de Lorient qui regroupe 2 EPCI, 30 communes et près de 220.000 habitants. Il rassemble des hommes et des femmes tous bénévoles, issus de la société civile et n'ayant pas de mandat politique. C'est une assemblée locale consultative qui contribue par ses avis et propositions à l'avenir du Pays, au brassage d'idées et à l'émergence de projets nouveaux. Chargé par les élus des EPCI du Pays d'émettre des avis et des propositions en matière de développement, le CDPL vise à établir un rapport plus direct entre citoyens et élus. En plus de cette activité de saisine, le CDPL anime 7 groupes de travail (Démocratie et citoyenneté, Economie verte, Habitat et urbanisme, innovation sociale numérique, maritimité, stratégie de territoire).

Il est actuellement composé de 80 membres représentant les milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et environnementaux répartis en quatre collèges :

- Entreprises et partenaires sociaux ;
- Institutions : organismes publics et para-publics ;
- Associations ;
- Citoyens (personnes qualifiées, habitants...).

# I - OBJECTIF ET MÉTHODE RETENUE

## A. Objectif de l'étude

Le numérique est devenu un aspect incontournable du développement local et impacte de plus en plus nos façons de vivre ensemble et de travailler ensemble.

Lorient Agglomération élabore un « schéma du développement du numérique du Pays de Lorient » et demande à la société civile d'y contribuer afin de mieux cerner les perspectives de développement du numérique et les changements qu'il engendre.

Pour y répondre, le Conseil de développement a axé son travail sur l'innovation sociale plutôt que sur l'aspect technologique.

## B. Méthode retenue : une démarche participative

En 2014, lors de l'évaluation du Conseil de Développement du Pays de Lorient, les élus ont exprimé, lors d'un comité de pilotage élus/société civile, la nécessité d'approfondir la réflexion de l'innovation sociale dans le domaine du numérique.

Aussi, le CDPL décidait en février 2015 de mettre en place un groupe de travail « innovation sociale numérique ».

Après avoir analysé les éléments de contexte du numérique (créateur et/ou destructeur d'emplois, la quasi-totalité des activités impactées, une économie collaborative et du partage en plein essor, un risque de déconnexion avec une partie de la population...), ce groupe de travail d'une dizaine de personnes a décidé d'animer une réflexion autour de l'anticipation nécessaire du pays de Lorient sur l'impact de la révolution numérique sur la création d'emplois et l'innovation en considérant que :

- d'une part, l'approche par les usages et aussi importante qu'une approche par la technologie ;
- d'autre part, l'adaptation, pour des villes moyennes comme Lorient, du modèle de ville intelligente (smart city), développé dans certaines métropoles, favorise la communication et la cohérence des actions des différents acteurs sur le territoire.

Le plan d'actions se caractérisait par :

- des auditions (Azimut, LTI, VITY Technologie, KERPAPE, l'université, pôle emploi,..) ;
- un travail sur la création d'un tiers lieu numérique (« cantine numérique » intégrant l'aspect social) ;
- une conférence sur « l'impact du numérique sur l'emploi ».

La saisine de Lorient agglomération du 7 octobre 2015 et la réunion avec la première Vice-Présidente du 18 décembre 2015 ont quelque peu modifié la démarche.

A partir de janvier 2016, une démarche participative s'est structurée autour de l'organisation d'une soirée ouverte à un maximum d'acteurs du territoire (individus, associations, institutions, entreprises...) sensibilisés aux effets de la transition numérique. Le groupe de travail « innovation sociale numérique » a créé un groupe

de pilotage constitué d'une quinzaine personnes, intégrant des experts. Cette soirée, intitulée « Le numérique au Pays de Lorient : Quels défis pour demain ? », s'est déroulée le 27 avril et a été structurée autour des quatre ateliers participatifs suivants : **Travail, lien social, Economie et Gouvernance**.

Pour 2016, la démarche se structure en sept phases de la façon suivante :

- **phase 1** : préparation d'une soirée ateliers et d'une conférence sur le numérique et l'emploi (du 25 janvier au 19 avril)
- **phase 2** organisation de la conférence « Transition numérique, quel impact sur l'emploi et les métiers » en partenariat avec Audelor, dans le cadre du SPEP avec la participation de Jacques-François Marchandise
- **phase 3** : animation de la soirée ateliers du 27 avril (50 participants)
- **phase 4** : le 10 mai (20 participants) : présentation des résultats à la société civile, discussions et validation des conclusions
- **phase 5** : remise aux élus du schéma de développement du numérique et présentation d'un diaporama (date à définir)
- **phase 6** : large diffusion du schéma
- **phase 7** : évaluation et révision du plan d'actions.

## II- LE NUMÉRIQUE : AGIR SANS SUBIR

### A. Une transition numérique en marche

Apparue dans les années 1980, affirmée dans les années 90 avec la généralisation de l'ordinateur personnel et la naissance d'Internet, puis accélérée par le phénomène des réseaux sociaux dès le milieu des années 2000, la **“révolution numérique” est en marche**. Le numérique et ses usages transforment notre économie et nos relations sociales, redéfinissent nos espaces publics et privés, construisent du lien social. Le numérique représente, dans une zone de chalandise mondiale :

- d'une part, une opportunité en termes de croissance économique, d'innovation,... ;
- et, d'autre part, un risque en termes de sécurité, de dépendance aux grosses entreprises leaders du domaine, d'équité sociale et territoriale...

Le numérique est un nouveau lieu du pouvoir économique, social et politique.

Les responsables politiques – à tous les niveaux - s'engagent dans cette transition numérique. On peut citer :

#### A.1. AU NIVEAU NATIONAL

Le projet de texte de loi 2016 a pour objectif de faire de la France une « République numérique » dont la devise serait : *Liberté d'innover, Égalité des droits, Fraternité d'un numérique accessible à tous et Exemplarité d'un État qui se modernise.*

Les thématiques abordées par ce texte sont :

Neutralité du Net, portabilité des données, droit au maintien de la connexion, confidentialité des correspondances privées, droit à l'oubli des mineurs, meilleure information des consommateurs sur les avis en ligne, meilleure accessibilité, mort numérique. Visant, de manière globale, à anticiper les changements liés au numérique, ce texte comporte 3 volets :

- *La circulation des données et du savoir* qui passe par :

L'ouverture des données publiques, la création d'un service public de la donnée, l'introduction de la notion de données d'intérêt général, le développement de l'économie du savoir.

- *La protection des citoyens dans la société numérique* qui nécessite :

Des dispositions pour garantir un environnement numérique ouvert et des mesures en faveur de la protection de la vie privée en ligne.

- *L'accès de tous au numérique* qui exige :

La généralisation de la couverture mobile, des mesures pour faciliter les nouveaux usages, l'accès des personnes handicapées aux services téléphoniques et aux sites Internet, l'instauration d'un droit au maintien de la connexion pour les personnes les plus démunies.

#### A.2. AU NIVEAU REGIONAL

La Région s'implique dans :

- La démocratisation des usages (les cyber-communes, le visa internet, les Espaces Numériques de Travail (ENT) dans les lycées, les services publics numériques...)

- Le soutien à la compétitivité des petites entreprises et au développement du potentiel technologique ;

- La promotion de l'innovation dans les entreprises, associations, collectivités... avec un projet « Bretagne numérique » accompagnant l'action de la Région dans des champs très divers (70 actions identifiées) dont dix chantiers phares :

*La Bretagne très haut débit (réseau très haut débit accessible à tous à horizon 2025, avec le support fibre jusqu'à l'abonné pour 2030), la bibliothèque numérique Bretania, l'espace numérique de la connaissance, le campus numérique de Bretagne, les visas internet, le soutien à la filière TIC (B-com et le Pôle Images et Réseaux), la gestion de la consommation d'énergie « smart grids », « Breizh Go » le site web des transports collectifs, le portail d'information géographique « GéoBretagne, la libération des données.*

### A.3. AU NIVEAU DEPARTEMENTAL

Le département investit dans l'aménagement numérique, notamment sur l'organisation du déploiement du très haut débit sur tout le territoire.

### A.4. AU NIVEAU DE L'AGGLOMERATION

Lorient Agglomération intervient dans :

- L'accompagnement du développement du haut débit sur l'ensemble du territoire :

*Extension du réseau fibre optique propre à Lorient Agglomération et amélioration de l'offre de services aux communes membres ;*

- L'ouverture des données de Lorient Agglomération :

- via le portail gouvernemental [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr) ;

- via la diffusion de ses données cartographiques à travers un outil de webcartographie (Kartenn An Oriant) complété d'un catalogue de données

- Le développement, avec Audelor, d'un répertoire collaboratif des acteurs du numérique.

De plus, il est à noter que Lorient Agglomération s'implique dans l'administration numérique et la grande école du numérique.

Enfin, pour lui permettre de définir son schéma de développement du numérique, elle a sollicité AUDELOR et le CDPL.

## B. L'importance d'une définition collective intégrant la société civile

Les priorités d'actions définies par l'Etat et les collectivités locales doivent tenir compte de la perception de la société civile qui associe, à Lorient, numérique et innovation sociale.

Il est important de co-construire notre avenir numérique en tenant compte des quatre éléments que préconise le Conseil National du Numérique dans son rapport « Ambition numérique » de juin 2015 remis au premier Ministre :

- Loyauté et liberté dans un espace numérique en commun
- Vers une nouvelle conception de l'action publique :

*Ouverture, innovation, participation*

- Mise en mouvement de la croissance française :  
*Vers une économie de l'innovation*
- Solidarité, équité, émancipation :  
*Enjeux d'une société numérique.*

Compte-tenu de la vitesse d'évolution des systèmes numériques, le CDPL, afin d'améliorer l'efficacité du plan d'actions numérique du pays de Lorient, pense qu'il y a une réelle nécessité à définir collectivement (élus et société civile) le pays de Lorient de demain (à l'horizon 2035) :

*Ce territoire sera-t-il tout numérique ?*

*L'accès internet de haute qualité sera-t-il accessible à tous et sur l'ensemble du territoire ?*

*La solidarité, l'innovation multidimensionnelle et la créativité feront-elles partie de la spécificité du territoire ?*

*La sécurité informatique deviendra-t-elle une priorité ?*

*L'approche par les usages sera-t-elle systématisée ?*

*Les données seront-elles libérées ?*

*L'éducation numérique sera-t-elle généralisée ?*

*Le développement durable sera-t-il systématisé dans le processus de décisions des acteurs privés et publics ?...*

Ce travail collectif, basé sur le principe du « penser local pour agir local et global », permettra de mieux maîtriser les impacts de la transition numérique sur le territoire.

## C. Un impact sur l'emploi, l'accompagnement et la formation

Au vu de l'impact de la transition numérique sur la vie professionnelle et personnelle des citoyens, le CDPL a senti la nécessité de s'attacher nécessaire accompagnement des compétences des habitants en matière de numérique.

Compte tenu des bouleversements numériques, la promotion de l'autonomie et de la flexibilité comme facteurs clés de l'emploi est aujourd'hui renforcée par de nouvelles organisations du travail, des accès directs et multiples à l'information, l'intensification des réseaux. Le marché du travail européen, est aujourd'hui confronté à de nouvelles dynamiques issues de la révolution numérique et de la montée en puissance de l'économie collaborative. De nouvelles formes de travail et de l'emploi apparaissent et viennent bouleverser les parcours professionnels. Tous nos territoires sont impactés.

Le territoire de Lorient, dans sa grande capacité à travailler en réseau doit :

- continuer à rassembler,
- faire que les professionnels se rencontrent pour échanger sur leurs pratiques, leurs visions du numérique,
- développer une culture numérique commune, afin de mieux repérer les enjeux pour chacun, les moyens de mieux travailler ensemble et de rendre un service optimal aux usagers.

Pour les citoyens, le fait de ne plus occuper un même emploi au cours de toute leur carrière professionnelle est désormais admis. Pour autant, la gestion des transitions entre phases de travail salarié, travail indépendant, chômage, formation (phases qui peuvent d'ailleurs se superposer), nécessite d'en améliorer l'efficacité. Et très souvent, les outils numériques sont des outils indispensables d'accès aux informations, pour rendre visibles les éléments de parcours, repérer les offres d'emploi, ...

Tous les professionnels de l'accompagnement et de la médiation doivent être accompagnés pour appréhender les outils du numérique et leur évolution.

Dans une note d'information, « Prévenir l'obsolescence des compétences » (document accessible en ligne sur [www.cedefop.europa.eu/files/9070\\_fr.pdf](http://www.cedefop.europa.eu/files/9070_fr.pdf), juillet 2012, ISSN 1831-2438), le CEDEFOP souligne cette dimension et, compte tenu des grandes évolutions numériques qui conduisent à l'automatisation et la robotisation d'un certain nombre de métiers, insiste sur les enjeux de la formation et de l'apprendre tout au long de la vie. Dans le même temps, la place du numérique dans le quotidien favorise l'acquisition de compétences nouvelles, de manière formelle et informelle, participe à une meilleure employabilité des individus, y compris en dehors des circuits académiques de formation, reconsidérant ainsi la place de l'apprendre tout au long de la vie.

C'est ainsi toute la chaîne « individus - compétences – accompagnants – systèmes et structures – usages du numérique » qui doit être observée, et doit évoluer.

Dans ce contexte, la notion d'accompagnement de l'évolution de ce que l'on peut appeler les « chemins de l'emploi » revêt une importance capitale. Ces chemins sont multiples et leur « balisage » devient une difficulté supplémentaire dans un processus d'accompagnement déjà complexe.

Au travers des échanges qui se sont tenus sur le Pays de Lorient, et des actions du CDPL, il apparaît que le nombre de structures, la multiplicité, la diversité des dispositifs et des publics, impliquent de s'interroger sur les moyens à mettre en œuvre afin de rendre ces parcours fructueux et d'offrir une plus grande accessibilité aux individus qui vont les emprunter pour générer de l'innovation sociale.

Plusieurs initiatives au Pays de Lorient participent à cela. On peut citer trois exemples :

- le groupe de travail mis en place pour répondre à l'appel d'offres national de la grande école du numérique est un bon exemple de rassemblement des acteurs de la formation, de l'accompagnement et de l'emploi. Ce groupe, travaillant formellement depuis octobre 2015, a permis de nourrir des débats, des échanges de fonds sur cette question du numérique ;
- le projet européen NetMe-In (construction d'un réseau européen de professionnels pour développer et soutenir l'identité professionnelle numérique en tant que facteur clé de l'employabilité et de la citoyenneté pour les jeunes adultes) permet également de fédérer un réseau d'acteurs, qui vise à être plus pérenne (échelle 2018 envisagée) ;
- le groupe de travail « tiers lieu numérique » est un bon exemple de projet fédérateur intégrant développement économique et médiation.

## **C.1. QUELQUES CLEFS DE REFLEXION SEMBLANT INDISPENSABLES**

### **C.1.1 Encourager les individus à inclure et valoriser les acquis de l'apprentissage informel et non formel (tout ce qui n'est pas enseigné) dans leur profil professionnel**

C'est un moyen d'améliorer le CV (notamment en ligne) particulièrement pour ceux qui ont un faible niveau de diplôme mais qui ont vécu des situations intéressantes où ils ont fait preuve de capacités, habiletés, compétences particulières.

C'est un outil efficace pour regagner de la confiance en soi, construire sa propre estime de soi et rebâtir une confiance dans la relation avec les autres acteurs.

### **C.1.2. Reconnaître la complexité des parcours de vie au cours de la formation initiale et de la vie professionnelle**

Nos parcours ne sont pas rectilignes de l'école jusqu'à la retraite. Il y a de plus en plus d'effets de spirales entre les périodes de formation, d'emploi, d'apprentissage non formel, stages, bénévolat, chômage, formation continue, expériences d'entrepreneuriat, travail temporaire...

Toutes ces situations nous conduisent à rencontrer une multitude d'acteurs issus du milieu public, privé, associatif qui conseillent, évaluent, encouragent, jugent, guident, interrogent, embauchent ou mettent fin à des contrats à différents moments et avec des points de vue qui nous poussent à nous questionner sur la construction d'un parcours professionnel cohérent.

Cela montre que du point de vue de l'accompagnement, il est important d'être capable de construire des relations avec différents acteurs et différentes structures selon les moments afin d'être à même de mieux aider les individus et de faciliter leurs transitions. L'accompagnement ne doit pas être réduit à des entretiens individuels uniques mais doit constituer un processus complet.

### **C.1.3. Soutenir la construction d'un réseau de professionnels et de bénévoles de l'accompagnement**

Cela passe par :

- d'une part, la construction de réseaux d'acteurs pertinents dans le domaine
- d'autre part, le soutien des collectivités aux expérimentations des structures participantes à ces réseaux afin d'en améliorer l'efficacité.

### **C.1.4. Répondre aux besoins du numérique sur les territoires**

Cartographier toutes les actions du numérique et mettre en valeur les liens (entre les acteurs, mais aussi en termes d'enjeux) : exemple : grande école du numérique, tiers lieu, Cité Lab', NetMe-In, etc ;

Anticiper les besoins en compétences sur le grand bassin Vannes-Lorient : métiers du numérique et compétences transversales ;

Répondre aux enjeux du numérique dans l'enseignement

## C.2. LES ACTEURS : UN RÔLE A JOUER

A partir du constat que l'ère du numérique impacte et infuse complètement le fonctionnement de la société, que la formation est devenue un enjeu crucial de l'accompagnement au changement et à l'éducation par et pour le numérique, il convient d'en identifier les acteurs.

Des actions se développent sur les territoires au travers de nouveaux lieux ou espaces collaboratifs. Les associations organisées en réseau sont des acteurs locaux de l'éducation au numérique, de la formation, de la vulgarisation. Parmi les acteurs importants et structurants de notre société, on compte les fonctions publiques qui se sont engagées dans le virage du numérique. Le premier de ceux-là, le Pôle emploi a délibérément conditionné l'obtention ou la réalisation de services à l'usage du numérique (chercher un emploi, y postuler, s'inscrire comme demandeur d'emploi, demander un rendez-vous, envoyer des documents).

Le service public de l'emploi a bien compris l'intérêt d'accompagner l'essor de la compétence numérique des chercheurs d'emploi, pour des raisons pratiques de simplification des démarches administratives, mais aussi parce que le marché de l'emploi se rend davantage visible sur des supports numériques (Pôle emploi, Indeed, Le Bon Coin, Emploi Store, ...).

Concernant l'emploi du numérique (les nouveaux métiers), l'instance publique travaille en cohérence avec les acteurs de la formation. Mais la rapidité des évolutions et des besoins ne permet aux acteurs du service public que de réagir à défaut d'anticiper. Cette tendance s'estompe grâce à la création de la grande école du numérique, chargée d'accompagner le changement technologique et de préparer l'émergence des nouveaux emplois du numérique.

De nouvelles valeurs s'installent, voire s'imposent. Ainsi, pour une bonne partie de la société, l'usage du numérique s'impose pour chercher un emploi, administrer un compte personnel. Des notions nouvelles sont apparues et s'appliquent désormais à la personne en tant qu'entité de valeur : la confiance et la réputation. Le champ du numérique donne une nouvelle image de chaque interlocuteur, il l'identifie, le qualifie sur un espace partagé et global. La notion d'emploi s'applique désormais de plus en plus dans ce prisme d'évaluation et de relation : les nouvelles voies de recrutement, le marché caché qu'on y trouve.

Pour celles et ceux qui veulent se donner une place dans la société de demain, deux enjeux émergent : acquérir et entretenir une compétence numérique capable d'accompagner un parcours professionnel, et intégrer que les nouveaux emplois constituent aussi un marché accessible pour eux, dès lors qu'ils ont intégré un socle de compétences numériques



### III- Le numérique au Pays de Lorient : Quels défis pour demain ?

#### A. Présentation de la soirée du CDPL organisée le 27 AVRIL 2016

Le Conseil de Développement du Pays de Lorient a proposé le 27 avril en soirée des ateliers participatifs auprès de la société civile afin de réfléchir ensemble sur un schéma de développement du numérique. Tous les acteurs du territoire (*entreprises, institutions, individus, associations, citoyens*) étaient invités à participer à travailler sur quatre réflexions thématiques (ateliers) :

- **Quel impact sur le travail ?**  
Le numérique transforme profondément le fonctionnement et les valeurs du travail. Quels en sont aujourd'hui, les impacts sur nos emplois ? Comment appréhender ce changement irrémédiable ? Quel avenir souhaiter pour ce nouveau monde du travail ?
- **Numérique et vivre ensemble, quelles opportunités ?**  
Le numérique s'est inséré dans nos vies quotidiennes modifiant notre façon de communiquer, notre relation à l'autre. Le numérique peut-il nous aider à mieux vivre ensemble, à mieux accepter nos différences ? Ou, au contraire, va-t-il accentuer le repli sur notre groupe d'appartenance, sur notre propre « réseau de communication » ou l'exclusion d'une partie de la population ?
- **Quelle économie du numérique ?**  
Uber, Airbnb, Open Data, Big Data... l'économie du numérique ne se résume pas à ces exemples mais induit un changement des modes de consommation plus larges. Comment l'économie du Pays de Lorient évolue-t-elle face à la transition numérique ? Comment limiter les freins et développer de vraies opportunités ?
- **Quelle gouvernance mettre en place ?**  
Le numérique transforme la gouvernance des territoires : il appelle de nouvelles régulations, modifie les relations entre la société civile et les institutions, transforme les rapports de force... Comment construire notre approche de ces transformations et en tirer parti pour répondre aux défis du territoire ?

Les 50 participants (60 inscrits), grâce à l'outil MétaPlan (post-it), se sont tous exprimés. Cela a permis, à chaque animateur d'atelier de présenter en plénière, en fin de soirée, une synthèse sous la forme de forces, faiblesses et propositions concrètes.

Enfin, il est à noter que la présentation sur internet (cf annexe 2 page ??) de la soirée a permis à chacun de se préparer et de se poser collectivement les mêmes questions.

Les travaux des ateliers ont été présentés et validés en séance plénière le 10 mai 2016.

## B. Résultats

### B.1. DIAGNOSTIC

#### B.1.1. Les opportunités et les forces

Par ordre décroissant d'importance

<b>Impact sur le travail</b>	Renouvellement continu de la formation et des compétences des personnes	Par le numérique : les jeunes osent, développent leur créativité.	Le numérique reformule les formes de travail /permet la création de nouvelles règles.	Un très fort potentiel à développer, à utiliser et de nouveaux champs de conseils, d'accompagnement à réaliser
<b>Vivre ensemble</b>	Le numérique est un vecteur du vivre ensemble Le croisement des réseaux ouvre des possibilités de nouvelles rencontres physiques	Les réseaux sociaux sont un plus pour les nouvelles générations	Des usages et des outils deviennent es biens communs : l'encyclopédie Wikipédia, l'économie du partage, les logiciels libres	Un réel potentiel de création d'emplois pour le secteur de l'économie sociale et solidaire
<b>Économie du numérique</b>	<b>L'effet échelle</b> taille de l'agglomération, service à la personne, initiative citoyenne, réseaux professionnels actifs, écosystème favorable au développement éco, histoire de territoire	<b>Partage et usages</b> valeurs fortes générées par les jeunes et un potentiel source pour les personnes âgées	<b>Transformation numérique/non marchand</b> UBS Formation	<b>Les données</b> open data, variété des parties prenantes
<b>gouvernance</b>	Tissus associatif Actions collaboratives Petites entités	Infrastructure en développement pour la fibre et de l'ADSL (attention aux zones blanches)	volonté de s'appuyer sur les compétences et les expertises du territoire	La saisine Véritable volonté de développement des élus

## B.1.2. Les faiblesses

PAR ORDRE DECROISSANT D'IMPORTANCE

<b>Impact sur le travail</b>	Syndrome de l'immédiateté : impose une relation à l'information	Difficulté d'identifier les compétences nécessaires au développement (par exemple, devenir Youtubeur?).	Le numérique dérégule le marché du travail.	On ne sait pas bien ce que le numérique peut et pourra représenter. → incertitudes
<b>Vivre ensemble</b>	L'intérêt des politiques pour l'éducation au numérique est limité	Les métiers de l'éducation au numérique sont des métiers aux périmètres « mouvants » donc quelquefois précaires	Une fracture générationnelle	Des usages pervers comme le harcèlement ou la divulgation d'informations privées
<b>Économie du numérique</b>	<b>L'effet échelle Économique et marché:</b> - Pas de visibilité structurante - Circuit court à inventer - Manque de faire savoir - Manque de diffusion de l'info - Taille de l'agglomération	<b>Partage et usages:</b> Peu d'initiative locale Peu de visibilité des initiatives locales Peu de domotique Manque de bornes wifi pas de lieu d'échanges ouvert	<b>Transformation numérique:</b> pas de rencontre entre les acteurs et manque de civisme dans le numérique manque de bonnes pratiques	<b>Les données:</b> - sous-traitance monopolisée (plateformes gérées hors territoire) - Peu d'ouverture de données de la collectivité
<b>gouvernance</b>	Pas assez de volonté des élus pour soutenir le développement économique du numérique Financement faible consacré au développement du numérique Insuffisance de l'investissement de l'accompagnement aux usages	Manque d'informations sur des choix à venir (pas de consultation de la société civile à la décision des financements)	Peu de projet innovateur et fédérateurs	Gros retard dans l'ouverture des données et piètre qualité des documents Agglomération.

## B.2. LES PISTES D' ACTIONS

### PAR ORDRE DECROISSANT D' IMPORTANCE

<b>Impact sur le travail</b>	accompagner les usages à la mutation numérique (multi-cibles)	Aider à la mise en réseau : enjeu fort d'un tiers lieu à créer associant start-up et médiation	Accélérer et densifier la formation continue pour tous intégrant le processus de formation tout au long de la vie	Encourager les talents
<b>Vivre ensemble</b>	Mettre en lien les acteurs en créant un ou des lieux de rencontre physique. Tiers lieu inclusif, accessibilité à tous les publics	Formation au numérique (école du code). Education au numérique et à ses bonnes pratiques	Renforcer l'E.démocratie, démocratie participative, dans le Pays, dans les communes ainsi que l'accès aux bornes wifi	Soutiens aux associations du Pays de Lorient dans l'appropriation du numérique
<b>Économie du numérique</b>	Promouvoir l'usine du futur Prendre en compte les besoins de nouveaux métiers Promouvoir la silver économie (soutenir la transition numérique) Ne pas oublier la formation	Développer une visibilité structurante Améliorer le faire savoir sur le territoire (récit, histoire...) Réaliser un « benchmarking » sur les agglomérations typées	Mettre en place des lieux d'échange/de partage et de tiers lieu à tous Ne pas oublier les jeunes (contributeurs moteurs)	Inventer des circuits courts (partenariats inter-entreprises)
<b>gouvernance</b>	Création d'un ensemble de tiers lieux intégrant le rural	Mettre en œuvre une politique affirmée de médiation numérique absente de la politique de dématérialisation Faire développer des interfaces numériques pour le plus grand nombre	Mettre davantage de moyens sur le numérique avec définition d'axes prioritaires	Fédérer les associations du numérique pour mieux les financer

## IV-SYNTHESE

### A. Un constat et des attentes

Depuis février 2015, le groupe de travail « innovation sociale numérique » du CDPL, composé de plus de 10 personnes, s'est réuni plus de 20 fois. Il a mis en place :

- d'une part, une réflexion autour de l'anticipation nécessaire du Pays de Lorient sur l'impact de la révolution numérique en terme d'emplois et d'innovation, en considérant que l'approche par les usages est aussi importante qu'une approche par la technologie ;
- d'autre part, une animation avec atelier participatif sur l'impact de la transition numérique sur le Pays de Lorient : « le numérique au pays de Lorient : Quels défis pour demain ? »
- enfin, une conférence sur « l'impact du numérique sur l'emploi » dans le cadre du groupe de travail « Service Public pour l'Emploi de Proximité (SPEP) » technique Lorient.

Ces différentes activités ont amené le CDPL à faire sur la transition numérique d'aujourd'hui et de demain :

- **d'une part, un constat** qui se caractérise par les affirmations suivantes :
  - le numérique est un fait social où chacun peut jouer un rôle (on est tous producteurs et émetteurs). Il rend possible une très forte diffusion et appropriation de tous (foisonnement);
  - la barrière financière à l'entrée du numérique est « faible (attention aux exclus), ses usagers sont donc potentiellement très nombreux;
  - le numérique provoque un bouleversement des valeurs (travail, sociales, économiques, culturelles, consommation,..);
  - le numérique n'est pas que technologie et tuyau;
  - le numérique doit permettre de rendre les citoyens acteurs de leur territoire;
  - le numérique distribue des pouvoirs aux acteurs mondiaux et aussi à chaque citoyen ;
  - le numérique doit aménager le territoire et non le déménager ;
  - le numérique est un bouleversement social dans lequel il faut innover en « jouant » transversal (diminution du fonctionnement pyramidal).
- **d'autre part, des attentes** qui se caractérisent par les affirmations suivantes :
  - améliorer l'administration;
  - créer des gains de productivité;
  - créer des emplois (même si certains seront amenés à disparaître);
  - enrichir la citoyenneté et le vivre ensemble;
  - ouvrir de nouvelles pistes économiques et sociales;
  - encourager l'innovation;
  - créer des synergies et, notamment, en dynamisant les modes collaboratifs;
  - permettre de déployer des services en zones enclavées;
  - participer à la transition environnementale;
  - favoriser l'accompagnement « tout au long de la vie » des usages.

## B. Proposition d'actions

### B.1. UN RESEAU A METTRE EN PLACE

Les représentants de la société civiles sont très attachés à la construction d'un réseau d'acteurs complémentaires en termes d'expertises (développement économique et médiation) positionné sur tout le territoire (urbain et rural) et permettant d'optimiser l'utilisation de cette transition numérique.

### B.2. UN ACCOMPAGNEMENT A RENFORCER

Accompagner collectivement les habitants du territoire à cette mutation numérique et aux évolutions de compétences nécessaires reste pour le CDPL une priorité. Pour cela, il est nécessaire d'affirmer une politique claire de médiation numérique.

### B.3. LA PROMOTION POUR SE DEVELOPPER

La promotion pour donner de la visibilité aux innovations déjà existantes (à l'exemple de la Silver économie) et donner l'impulsion vers de nouveaux projets : un thème récurrent dans les attentes. Cette action passera par le faire savoir sur le territoire en proposant un récit, une histoire du développement du numérique propre au territoire.

Pour cela, il est nécessaire pour le Pays de Lorient de porter un message politique claire et ambitieux sur son rôle dans la transition numérique des territoires bretons

### B.4. L'EDUCATION POUR FAVORISER LES BONNES PRATIQUES

Permettre à chacun de se former au numérique, d'appréhender les bonnes pratiques dans le respect de tous passera par une éducation spécifique et par le renforcement de l'E.démocratie et démocratie participative plus généralement, dans le Pays et les communes.

**Compte-tenu de la vitesse d'évolution des systèmes numériques, le CDPL souligne qu'il y a une réelle nécessité à définir collectivement (élus et société civile) le pays de Lorient de demain (à l'horizon 2035) . Ce travail collectif, basé sur le principe du « penser local pour agir local et global », permettra de mieux maîtriser les impacts de la transition numérique sur le territoire et d'améliorer l'efficacité du plan d'actions numérique du Pays de Lorient.**

## CONCLUSION

Pour le Conseil de développement, il y a une réelle nécessité de positionner le pays de Lorient sur une vision large du numérique associant développement économique, réponses aux besoins sociaux, inclusion et développement durable.

C'est pour cette raison que le CDPL a choisi d'associer à la transition numérique le terme « innovation sociale numérique ». Aussi ce rapport est un prolongement du rapport de 2013 intitulé innovation sociale.

Dans la mise en œuvre des actions qui seront retenus, il est important de considérer que le Pays de Lorient a des atouts pour s'inscrire dans cette évolution :

- Richesse des acteurs ;
- Sensibilité au développement durable ;
- Qualité de vie, territoire attractif.

De plus, le Bureau du Conseil de Développement du pays de Lorient considère que, pour répondre à la problématique posée par les élus, il sera nécessaire de respecter les quatre principes suivants :

- l'innovation, qu'elle soit sociale ou technologique, passe par la mise en action de qualités, de créativité et d'entrepreneuriat des individus et des organisations. Il faut dépasser les a priori et les habitudes. C'est un état d'esprit qu'il faut développer ;

- la réponse aux besoins sociaux doit s'accompagner de création de richesse et d'emploi ;
- le soutien des services de l'Etat et des collectivités doit privilégier les actions collaboratives (pousser au décloisonnement !) et mixtes (en termes d'acteurs : entreprises classiques, secteur public, associations, mutuelles, individus,...) et intégrant les quatre dimensions du développement durable ;
- penser local pour agir local et global.

Enfin, le schéma de développement du numérique du Pays de Lorient passera par :

- d'une part, la mise en place de tiers lieux numériques associant urbain/rural et économie/médiation. Elle devra prendre en compte les besoins locaux et les modes collaboratifs (sources de développement local) ;
- d'autre part, par une appropriation collective (élus/société civile) du pays de Lorient numérique 2035 associée à la construction d'un schéma directeur: séminaire de créativité

Pour être reconnu comme territoire numérique, il sera sûrement nécessaire de collaborer avec les territoires proches.



**Annexe 1**  
**LA SAISINE**



**Cabinet**

Personne chargée du dossier :  
Vincent Rannou  
Tél. : 02 90 74 73 41

**Monsieur Jean Verger**  
Président du conseil de  
développement du pays de Lorient

Lorient, le 7 octobre 2015

**Objet :** Saisine du Conseil de développement

Monsieur le président,

Lorient Agglomération entend travailler en étroite collaboration avec le Conseil de développement dans l'optique de partager les constats et de dresser des orientations pour le territoire.

Après la construction du schéma territorial de l'innovation pour lequel le Conseil a apporté un regard sur l'innovation sociale, notre agglomération souhaite maintenant décliner des thèmes d'actions issus de ce schéma afin de répondre aux enjeux de demain.

Parmi ces thèmes, la question du numérique est cruciale. En effet, notre agglomération a investi ce champ depuis de nombreuses années afin de doter le territoire d'une infrastructure numérique permettant aux entreprises et administrations d'accéder au Très Haut Débit. Aujourd'hui, le numérique est inscrit dans notre quotidien et recouvre des réalités et des formes bien différentes.

C'est dans ce cadre que je vous saisis afin que le conseil puisse travailler sur le thème des nouveaux usages du numérique et notamment sur l'apport du numérique concernant la relation institutions et politiques publiques / citoyens.

Dans l'attente de pouvoir échanger sur les modalités de votre travail sur ce sujet, je vous prie de recevoir l'expression de mes cordiales salutations.

Le Président

Norbert METAIRIE



LORIENT AGGLOMÉRATION - CS 20001 - 56314 LORIENT CEDEX - TÉL. 02 97 02 29 00 - WWW.LORIENT-AGGLO.FR

BRANDÉRIEN, BUBRY, CALAN, CAUDAN, CLÉGUER, GÂVRES, GESTEL, GROIX, GUIDEL, HENNEBONT, INGUINIEL, INZINZAC-LOCHRIST, LANESTER, LANGUIDIC, LANYAUDAN, LARMOR-PLAGE, LOCMIQUELIC, LORIENT, PLÉMEUR, PLOUAY, PONT-SCORFF, PORT-LOUIS, QUÉVÉN, QUISTINIC, RIANTEC, PREDERION, BUBRI, KALANN, KAOGAN, KLEGLUER, SAVR, YESTAEL, GRÈE, GWIDEL, HENBONT, ANIGNEL, INZAC-LOCHRIST, LANNARSTÉ, LÉNGEDIC, LANYODAN, AN ARVOR, LOKMIKAELEIS, AN ORIENT, PLANVOUR, PLOUE, PONT-SKORFF, PORZH-LCEIZ, KELWIENN, KISTIN-D, RIANTES

## Annexe 2

# LA SOIREE CDPL DU 27 AVRIL

*Le numérique au Pays de Lorient : Quels défis pour demain ?*



## Travail, lien social, économie et gouvernance

**Mercredi 27 avril, de 18 h à 22 h à Lorient**

Le Conseil de Développement du Pays de Lorient, mandaté par les élus de Lorient Agglomération pour proposer un schéma de développement du numérique sur le territoire version « société civile », a décidé d'organiser le 27 avril une soirée du numérique autour de 4 ateliers participatifs. Dans ce cadre, le CDPL s'est tourné vers les entreprises, les partenaires sociaux, les associations, les institutions publics/parapublics et les citoyens pour élaborer une proposition tenant compte de leurs observations, de leurs besoins et de leurs attentes.

Cette soirée a été organisée de la façon suivante :

- 18h- 18h15 : accueil des participants
- 18h15-18h30 : présentation du CDPL et de la soirée
- 18h30-19h : introduction sur le numérique (l'existant, les enjeux...) par Jacques François MARCHANDISE de la FING (Fondation Internet Nouvelle Génération) ;
- 19h-19h15 : présentation et installation des quatre ateliers (l'impact sur le travail, le vivre ensemble, l'économie du numérique et la gouvernance) ;
- 19h15-20h45 : ateliers
- 20h45-21h30 : restitution des ateliers et conclusions de la soirée

- 21h30-22h : Cocktail

La présentation sur internet de chaque atelier a permis aux participants potentiels de se préparer et ainsi de rendre le déroulement de l'atelier plus riche en propositions.

Chaque atelier était présenté sur internet de la façon suivante :

### **L'impact sur le travail**

Le numérique transforme profondément le fonctionnement et les valeurs du travail. Quels en sont aujourd'hui, les impacts sur nos emplois ? Comment appréhender ce changement irrémédiable ? Et quel avenir souhaiter pour ce nouveau monde du travail ?

#### Thématiques abordées, questionnement :

- Quelle représentation nous faisons-nous de l'impact du numérique sur le travail ?
- Le numérique tue-t-il le travail ou au contraire, en crée-t-il du nouveau ?
- Ordinateurs, téléphones portables, mais aussi services dématérialisés ont et continuent en permanence de transformer la relation au travail, sa valeur marchande, son intérêt ;
  - Le numérique améliore les conditions de travail : le robot ou cobot (robot collaboratif) fait à la place de l'homme des tâches difficiles, dangereuses ou pénibles ;
  - Le numérique a déstructuré le monde du travail et sa production.
  - Jusqu'au XIX et XX siècle l'unité de production (un lieu –un produit) était servie par des ouvriers aux fonctions bien structurées (de l'OS au col blanc). La machine, puis le robot étant au service de l'homme ;
  - Le développement du numérique a fait naître une « économie électronique », servie par des intervenants de production et de services interdépendants les uns les autres aux compétences complémentaires et transférables. Fini l'ouvrier spécialisé !
  - Le numérique décloisonne, mais il isole chacun dans un rythme global (dicté et rythmé par la machine, l'accroissement des informations en temps réel) ;
  - Morcellement des tâches, imbrication de l'outil numérique dans la production humaine, perte de la responsabilité, du sens du travail, et même de l'identité du travailleur ;
  - Le développement technologique fait naître de nouveaux usages qui définissent eux même de nouvelles activités ;
  - Défragmenté, global, rapide et interdépendant dans les relations de production, le travail change de forme (virtuel, immatériel) de valeur (réputation, confiance) et modifie la relation professionnelle et sociale ;
  - Et nous dans tout cela ? 68% des enfants de moins de 10 ans exerceront un métier qui n'existe pas encore !
  - Le changement permanent est la caractéristique de notre situation contemporaine ;
  - Notre réflexion est d'entrevoir un chemin souhaité dans cette progression, sur notre territoire, à partir de maintenant.

### **Le vivre ensemble**

Le numérique s'est inséré dans nos vies quotidiennes modifiant notre façon de communiquer, notre relation à l'autre. Le numérique peut-il nous aider à mieux vivre ensemble, à mieux accepter nos différences ? Ou, au contraire, va-t-il accentuer le repli sur notre groupe d'appartenance, sur notre propre « réseau de communication » ou l'exclusion d'une partie de la population ?

#### Thématiques abordées, questionnement :

- Qu'entendons-nous par-là ?
- « vivre avec qui me ressemble ? »
- « vivre avec l'Autre différent de moi ? »
- L'intolérance n'est-elle pas largement plus répandue dans les esprits et les pratiques que l'acceptation de l'Autre dans ce qui le différencie de moi ?
  - Le numérique peut-il nous aider à résoudre ces contradictions ? À mieux vivre ensemble ? À mieux accepter nos différences ?
  - Ou, au contraire, va-t-il accentuer le repli sur notre groupe d'appartenance, sur notre propre « réseau de communication » ?
  - Peut-il nous aider à partager des expériences réussies de « vivre ensemble » ?
  - Devons-nous faire le « canard » et plonger sous la vague du numérique qui nous submerge pour ressortir derrière en l'ignorant, ou au contraire, prendre le vent « offshore » favorable et intégrer « le petit monde » connecté pour générer l'empathie indispensable dans ce siècle fortement perturbé ?
  - La toile du numérique est-elle un bon outil ou un piège pour la solidarité, la coopération, le respect de l'autre, l'écologie, l'éthique ?
  - De manière plus générale, le numérique en tant que système technique, joue-t-il un rôle accru dans la communication en modifiant la structure même des échanges ?
  - Dans quel sens joue-t-il sur les propriétés des réseaux (centralité, connexité, périphérialité) ?
  - Quel est son rôle dans la propagation des rumeurs ?
  - Quelle place prend-il parmi les techniques de communications de masse ?
  - L'individu parviendra-t-il à jouer à nouveau un rôle actif se sentant relié à la société qui l'entoure, va-t-il s'engager dans la vie collective ?
  - En quoi le numérique, en tant que nouveau socialisateur, permet-il de développer une culture diversifiée et personnalisée ?

### **L'économie du numérique**

Uber, Airbnb, Open Data, Big Data... l'économie du numérique ne se résume pas à ces exemples mais induit un changement des modes de consommation plus larges. Comment l'économie du Pays de Lorient évolue-t-elle face à la transition numérique ? Comment limiter les freins et développer de vraies opportunités ?

#### Thématiques abordées, questionnement :

- Quelle est la perception du citoyen en termes d'économie numérique ?
- Quelles sont les contributions directes et indirectes du numérique dans l'économie du Pays de Lorient ?
- Quels sont les risques ?
- Quels sont les risques et les opportunités en termes d'emplois local ?
- Quels sont les besoins en accompagnement et formation ?
- Le terme économie numérique qui renvoyait d'une manière réductrice au commerce électronique doit également intégrer d'autres composantes telles que les services, les infrastructures et la technologie sous-jacente. Compte tenu de la difficulté à définir ce terme, l'INSEE l'assimile aux secteurs qui produisent des biens et services supportant le processus de numérisation de l'économie ; c'est-à-dire la transformation des informations utilisées ou fournies en informations numériques (informatique, télécommunications, électronique) ;
  - Le périmètre est donc très large et englobe notamment et sans être exhaustif les domaines des télécommunications, audiovisuel, logiciel, réseaux informatiques, services informatiques, services et contenu en ligne, objets connectés... ;

- Les changements sont rapides, pas forcément perceptibles et touchent un grand nombre de secteurs : Travail à domicile, Maintien à domicile ; Innovation productive, usine numérique, plateformes collaboratives pour le transport et les loisirs, ... ;
- De nombreux défis sont à relever afin de transformer les risques en opportunités. Il s'agira notamment d'accompagner cette transition numérique permettant au plus grand nombre de continuer à être acteur de la société ;
- L'objectif de l'atelier consistera à débattre autour de questions liées l'impact du numérique sur l'économie du Pays de Lorient.

## La gouvernance

Le numérique transforme la gouvernance des territoires : il appelle de nouvelles régulations, modifie les relations entre la société civile et les institutions, transforme les rapports de force...Comment construire notre approche de ces transformations et en tirer parti pour répondre aux défis du territoire ?

La gouvernance désigne l'ensemble des mesures, des règles, des organes de décision, d'information et de surveillance qui permettent d'assurer le bon fonctionnement et le contrôle d'un Etat, d'une institution ou d'une organisation qu'elle soit publique ou privée, régionale, nationale ou internationale. Elle repose sur quatre principes : responsabilité, transparence, l'état de droit et la participation.

La gouvernance territoriale (la gouvernance locale), qui concerne la gestion publique ou collective ou collaborative des biens communs, doit répondre à un triple impératif :

- le décloisonnement de l'ensemble des politiques et des acteurs ;
- la territorialisation des actions au plus près des usagers ;
- la construction des réponses à partir des besoins et ressources des personnes et non à partir des logiques de compétences et d'institutions.

Le territoire est un espace de projet.

La mutation numérique, les réglementations et l'organisation de la gouvernance d'internet font l'objet de divers débats et posent la question à tous les territoires (locaux, régionaux, nationaux, européens et mondiaux) des rapports entre le politique, le citoyen et les entreprises du numérique.

La diffusion des usages et des services numériques au sein de la population et des entreprises sur notre territoire est la question importante de cet atelier qui doit partir de la réalité perçue par la société civile pour essayer de répondre à certaines questions.

### Thématiques abordées, questionnement :

- Quelle est notre vision dans cet environnement mondial ?
- Quelle est la place du pays de Lorient dans ce monde numérique ?
- Comment pouvons-nous devenir acteur et gestionnaire de ces nouveaux espaces ?
- Puisque qu'internet est mondial que pouvons-nous faire à l'échelle locale ?
- Quels sont les enjeux ?
- Quelle est notre perception de la gouvernance locale en la matière ?

Les 50 participants\* (60 inscrits), grâce à l'outil MétaPlan (post-it), se sont tous exprimés. Cela a permis, à chaque animateur d'atelier de présenter en plénière en fin de soirée, une synthèse sous la forme de forces, faiblesses et propositions concrètes.

\* l'enquête satisfaction est disponible sur le site du CDPL



## Annexe 3

### LE GROUPE DE TRAVAIL « INNOVATION SOCIALE ET NUMERIQUE » DU CDPL

#### Composition

Jean François TURPIN

Roseline LE SQUER

Edouard BOUIN

Jean BESSIAS

Florian LE BERRE

Pascal BERRUET

Pascal GOYET

Emmanuel GOMILA

Jean VERGER

Jacques François MARCHANDISE

Mathilde VIDECOQ-JAMIER

Isabelle BOUTSERIN

Pôle Emploi

UBS

Médiateur scientifique

Association AQUILA

Association Défis

UBS

Entreprise Plurielle Production

Association An Orient Médias

Citoyen

Consultant, membre de la FING

Citoyenne

Citoyenne

Animation : Jean Verger

## REFERENCES

- Rapports du Conseil National du Numérique :
  - Ambition numérique juin 2015
  - Travail emploi numérique les nouvelles trajectoires janvier 2016
- Rapport d'Akim OURAL Gouvernance des Politiques numériques dans les territoires juillet 2015
- Communiqué de presse du Conseil National du numérique sur le projet de loi pour une République Numérique mai 2016
- les sites internet du gouvernement (pour une République Numérique), du Conseil Régional de Bretagne, du conseil départemental du Morbihan, de Lorient Agglomération ;
- Rapport « transformation numérique et vie au travail » remis par Bruno METTING, DRH d'ORANGE à la Ministre du travail en septembre 2015 ;
- Rapport « l'impact d'internet sur le fonctionnement du marché du travail » élaboré par le Conseil d'orientation pour l'emploi en mars 2015 ;
- Les sites internet de l'Usine nouvelle, de la FING, du Conseil National du numérique ;
- Cadin, L., Bender, A. F., de Saint-Giniez, V. (2003), Carrières nomades : les enseignements d'une comparaison internationale, Vuibert
- Giraud Laurent, Roger Alain (2011), « Les étapes de carrière à l'épreuve du temps », Humanisme et Entreprise 2/ (n° 302), p. 13-28
- Paul, M. (2009), Accompagnement, Recherche et formation n°62, p. 91-108
- Plate-forme d'échange en lien avec le Lab'Afev : « Construire son parcours dans la société de demain », article en ligne de Roseline Le Squère et Gilles Pinte : <http://www.lab-afev.org/2493-2/>

### **Impacts sur le travail**

Ressources :

<http://fr.slideshare.net/slidesharefing/cahier-denjeux-et-de-prospective-fing-questions-numeriques-transitions?related=1>

<http://www.cnumerique.fr/travail/>

<http://www.usinenouvelle.com/article/un-rapport-pour-integrer-l-039-impact-du-numerique-sur-le-travail.N350284>

<http://www.blogdumoderateur.com/rapport-metting-transformation-numerique/>

<http://www.tns-sofres.com/etudes-et-points-de-vue/les-salaries-et-limpact-du-numerique>

<http://www.coe.gouv.fr/Adoption-du-rapport-L-impact-d-internet-sur-le-fonctionnement-du-marche-du-travail.html>

<http://www.conseilwebsocial.com/index.php/2015/limpact-du-numerique-sur-le-travail-vu-par-le-rapport-mettling/>  
<http://www.force-ouvriere.fr/l-impact-du-numerique-sur-le-travail>  
<http://www.clesdusocial.com/l-impact-du-numerique-sur-le-travail>  
<http://www.cnnumerique.fr/travail/>  
<http://fr.slideshare.net/slidesharefing/cahier-denjeux-et-de-prospective-fing-questions-numeriques-transitions?related=1>  
[http://fing.org/IMG/pdf/ARP\\_PRISE\\_2011\\_SyntheseFinale.pdf](http://fing.org/IMG/pdf/ARP_PRISE_2011_SyntheseFinale.pdf)  
[https://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=X9\\_uG1PAyPsC&oi=fnd&pg=PA11&dq=citation+%2B+num%C3%A9rique+et+travail&ots=17EYxWAcnV&sig=qMBMNPBo9nbJue1dpT64Pe28YM#v=onepage&q=citation%20%2B%20num%C3%A9rique%20et%20travail&f=false](https://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=X9_uG1PAyPsC&oi=fnd&pg=PA11&dq=citation+%2B+num%C3%A9rique+et+travail&ots=17EYxWAcnV&sig=qMBMNPBo9nbJue1dpT64Pe28YM#v=onepage&q=citation%20%2B%20num%C3%A9rique%20et%20travail&f=false)

Où va le travail à l'ère numérique

[https://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=X9\\_uG1PAyPsC&oi=fnd&pg=PA11&dq=citation+%2B+num%C3%A9rique+et+travail&ots=17EYxWAcnV&sig=qMBMNPBo9nbJue1dpT64Pe28YM#v=onepage&q=citation%20%2B%20num%C3%A9rique%20et%20travail&f=false](https://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=X9_uG1PAyPsC&oi=fnd&pg=PA11&dq=citation+%2B+num%C3%A9rique+et+travail&ots=17EYxWAcnV&sig=qMBMNPBo9nbJue1dpT64Pe28YM#v=onepage&q=citation%20%2B%20num%C3%A9rique%20et%20travail&f=false)

Le numérique tue-t-il le travail

[https://issuu.com/fabrique\\_industrie/docs/le\\_robot\\_tue-t-il\\_l\\_emploi\\_synthes/3?e=8782904/32496438](https://issuu.com/fabrique_industrie/docs/le_robot_tue-t-il_l_emploi_synthes/3?e=8782904/32496438)

De l'identité du travailleur

<http://www.force-ouvriere.fr/l-impact-du-numerique-sur-le-travail>

<http://www.tns-sofres.com/etudes-et-points-de-vue/les-salaries-et-limpact-du-numerique>

## **Vivre ensemble**

### **Bibliographie :**

G.-N. Fischer : « La communication sociale », in « Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale », Dunod, 2010

J. de Rosnay : « Surfer la vie », les liens qui libèrent 2012

J. Rifkin : « Une nouvelle conscience pour un monde en crise, Babel essai 2011

Le 1 : « Politique : comment ranimer la flamme ». le un N°94, mercredi 17 février 2016

[www.territoires-hautement-citoyens.fr](http://www.territoires-hautement-citoyens.fr)





[www.dcentproject.eu](http://www.dcentproject.eu)

[www.citizencase.org](http://www.citizencase.org)

[www.350.org](http://www.350.org)

### **Gouvernance**

<http://proxy-pubminefi.diffusion.finances.gouv.fr/pub/document/18/19516.pdf>

<http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/12/Rapport-travail-version-finale-janv2016.pdf>

<https://contribuez.cnnumerique.fr/sites/default/files/media/CNNum--rapport-ambition-numerique.pdf>

### **Economie du numérique**

#### **Ressources**

<http://www.bsi-economics.org/546-economie-numerique-definition-impacts>

[http://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/rapport\\_TNEF.pdf](http://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/rapport_TNEF.pdf)



Le Conseil de développement du Pays de Lorient est un organe consultatif officiel constitué de membres bénévoles issus du monde économique, social, culturel, éducatif, scientifique et de l'environnement.

Il est l'expression d'une démocratie participative organisée et constitue une force de proposition auprès des élus qui disposent du pouvoir de décision.

Il se veut le lien privilégié entre la société civile et les décideurs politiques.



**Conseil de  
Développement**  
Pays de Lorient

1, rue Fulvy, 56100 Lorient

02 97 76 72 06

[contact@cdpl.bzh](mailto:contact@cdpl.bzh)

[www.cdpl.bzh](http://www.cdpl.bzh)

